



KANTON AARGAU

## CHANCELLERIE D'ÉTAT

communication gouvernementale

### Peter Buri

porte-parole du gouvernement  
Bâtiment du gouvernement, 5001 Aarau  
Téléphone direct 062 835 12 03  
Mobile 079 216 29 80  
peter.buri@ag.ch  
www.ag.ch/sk

23 mars 2023

## COMMUNIQUÉS DE PRESSE

### **Pénurie d'électricité et de gaz – Les mesures cantonales seront partiellement levées à la mi-avril**

**Le Conseil d'État remercie la population, les municipalités et les entreprises pour leurs contributions aux économies d'énergie et les invite à continuer à utiliser l'énergie avec parcimonie.**

**Grâce à des conditions météorologiques clémentes, à la disponibilité assurée de capacités de production étrangères et d'importations d'énergie ainsi qu'à des niveaux de stockage suffisants, le canton d'Argovie sera lui aussi épargné par une pénurie d'électricité et de gaz cet hiver. Le Conseil d'État remercie la population, les municipalités et l'économie pour leur contribution aux économies d'énergie afin d'éviter une situation de pénurie. Certaines mesures édictées l'automne dernier par le Conseil d'État pour les immeubles cantonaux (notamment l'abaissement de la température des pièces, l'abandon de l'éclairage extérieur des châteaux et des bâtiments culturels) seront levées le 15 avril 2023, conformément aux recommandations de la Confédération. Le Conseil d'État souligne en même temps qu'en vue de l'hiver 2023/24 et des hivers suivants ainsi que des changements climatiques, il reste urgent d'utiliser l'énergie avec parcimonie.**

"Grâce à diverses circonstances et évolutions positives, il n'y a heureusement pas eu de pénurie d'électricité et de gaz cet hiver", constate le Conseiller d'État Stephan Attiger. "Les facteurs les plus importants sont le temps doux, la disponibilité des installations énergétiques étrangères, notamment des centrales nucléaires françaises, les importations d'énergie qui continuent de fonctionner ainsi que le niveau suffisant des barrages suisses et des réserves de gaz européennes", ajoute le chef du Département Construction, Transport et Environnement (CTE).

"Les mesures décidées et les préparatifs effectués par la Confédération, les cantons, les fournisseurs d'énergie et d'autres institutions et organes étaient importants et justes au vu des risques imminents", souligne le directeur de l'énergie Attiger.

Grâce à une collaboration étroite, efficace et constructive entre la Confédération, les cantons et les entreprises d'approvisionnement en énergie, une gestion de crise coordonnée a pu être mise en place dans un délai utile, afin de pouvoir maîtriser ou atténuer les conséquences d'une pénurie d'électricité et de gaz en cas de constellation moins favorable.

### **Suppression de certaines mesures cantonales – La nécessité d'économiser l'énergie demeure**

L'abaissement de la température des locaux sera supprimé le 15 avril 2023, comme le recommande la Confédération. C'est également à cette date que la température de l'air et de l'eau de la piscine couverte Telli à Aarau, exploitée par le canton, sera rétablie à des valeurs normales. En outre, les éclairages des châteaux et des bâtiments culturels pourront être rallumés à partir du 15 avril 2023. Le Conseil d'État remercie les collaborateurs et collaboratrices de l'administration cantonale d'avoir accepté de supporter les pertes de confort liées aux températures plus fraîches des locaux.

Le Conseiller d'État Stephan Attiger fait remarquer qu'il est toujours urgent, d'une manière générale, de ménager les ressources énergétiques: "Pour l'hiver 2023/24, des risques accrus de pénurie d'énergie se dessinent à nouveau. D'une part en raison des rares précipitations (pluie et neige) de cet hiver, d'autre part en raison des facteurs politiques et techniques difficilement influençables et évaluables liés à la guerre en Ukraine, mais aussi en raison des possibles difficultés d'approvisionnement liées aux changements climatiques".

Le Conseil d'État maintient donc les autres mesures et recommandations décidées mi-septembre 2022 pour les immeubles du secteur public. Il s'agit notamment de l'arrêt des installations de climatisation des locaux axées sur le confort, de la réduction de la production d'eau chaude ou de l'interdiction des appareils électriques prêts à être branchés pour le chauffage ou le refroidissement de confort des locaux.

### **Des mesures peuvent à nouveau être nécessaires pour l'hiver 2023/24 – profiter de la saison plus chaude**

Le Conseil d'État part du principe que des mesures visant à éviter une pénurie d'électricité et de gaz pourraient à nouveau être nécessaires pour l'hiver 2023/24. Dans ce contexte, il est très important de sensibiliser la population, les municipalités, l'économie et les autres consommateurs à ce défi et de continuer à les motiver à utiliser l'énergie avec soin et efficacité. L'énergie économisée pendant les mois

d'été permet de ménager les réservoirs de gaz et d'énergie hydraulique et de réduire ainsi les risques d'approvisionnement. Si nécessaire, le canton d'Argovie lancera à nouveau une campagne cantonale dans le cadre de l'Alliance pour les économies d'énergie.

Le Conseil d'État appelle les municipalités, l'économie et la population à profiter de la saison plus chaude pour se préparer à d'éventuelles pénuries d'énergie durant l'hiver 2023/24 et les hivers suivants, ou à prendre les dispositions nécessaires.

### **Merci à la population, aux municipalités et aux entreprises pour leurs contributions aux économies d'énergie**

Les économies d'énergie réalisées volontairement par la population, les municipalités, les entreprises et d'autres consommateurs contribuent à prévenir les pénuries d'électricité et de gaz et à minimiser les risques. Le Conseil d'État remercie toutes les personnes concernées pour leur engagement et leurs efforts.

L'année dernière, le canton d'Argovie a été le premier à rejoindre l'Alliance nationale pour les économies d'énergie et a lancé dans ce cadre une campagne cantonale de renards économiseurs d'énergie. Neuf personnalités argoviennes ont inspiré la population avec des conseils personnels d'économie d'énergie pour une utilisation respectueuse des ressources énergétiques. Le Conseil d'État les remercie de leur soutien.

Les mesures prises dans le canton d'Argovie, respectivement le comportement d'économie d'énergie de la population, des pouvoirs publics, de l'économie et d'autres consommateurs, ont permis de réaliser des économies d'énergie de l'ordre de 5 % pour l'électricité et de plus de 20 % pour le gaz entre l'automne 2022 et le printemps 2023, selon les estimations.

### **L'utilisation prudente de l'énergie devrait faire partie du quotidien**

Cette gestion prudente de l'énergie devrait désormais faire partie de notre quotidien. Pourquoi ne pas conserver les nouvelles habitudes acquises? Éteindre la lumière en quittant une pièce, utiliser de l'eau froide pour se rincer brièvement les mains, porter une couche de vêtements supplémentaire ou monter les escaliers au lieu d'utiliser l'ascenseur aident à utiliser l'énergie avec précaution sans perte de confort.

Grâce à une nouvelle attention, chacun peut contribuer à être le mieux préparé possible pour l'hiver à venir. Investir dans des applications simples telles qu'un bloc multiprises débranchable, des ampoules LED et des douchettes économiques est également rentable financièrement.

### **Maintien de la gestion de crise au niveau cantonal**

La Task Force Sécurité d'approvisionnement mise en place par le Conseil d'État pour faire face à une pénurie d'électricité et de gaz poursuivra ses travaux à un rythme adapté jusqu'à nouvel ordre, sous la direction de Maurus Büsser, secrétaire général du Département Construction, Transport et Environnement, et de la chancelière d'État Joana Filippi. Les concepts élaborés pour les consommateurs d'importance systémique dans le canton ou l'administration cantonale et pour le maintien de la gestion de crise et de la capacité à gouverner seront développés ou achevés. Les offres d'information et de communication seront également poursuivies et complétées en permanence en fonction de l'évolution de la situation.

Le Conseil d'État, l'administration cantonale et les organes cantonaux de crise ont été confrontés l'année dernière à des crises qui se sont chevauchées. La fin de la pandémie de coronavirus a été éclipsée par les défis de la guerre en Ukraine (afflux de réfugiés) et la menace d'une pénurie d'électricité et de gaz. En ce qui concerne la gestion cantonale des crises, des enseignements importants ont pu être tirés de la pandémie de coronavirus; notamment grâce à la collaboration entre le Conseil d'État, les départements, les organes de gestion de crise existants ainsi que les organisations et organes ad hoc liés à des thèmes spécifiques.

### **Collaboration intensive avec les municipalités et les entreprises**

L'un des enseignements précieux de la pandémie de coronavirus pour la gestion cantonale des crises concerne l'implication rapide et régulière des principaux groupes d'intérêts – dans le cas de la pénurie d'électricité et de gaz, notamment les municipalités, les organes régionaux de conduite (ORC) ainsi que l'économie et les entreprises d'approvisionnement en énergie (EAE). Ils ont été régulièrement informés et consultés dans le cadre d'instances de dialogue spécialement créées à cet effet (table ronde, comités de coordination, etc.).

Depuis fin août 2022, le canton échange des informations sur la sécurité de l'approvisionnement avec les associations économiques (AIHK et AGV) et les associations de travailleurs (ArbeitAargau) dans le cadre du "Dialogue économique". Daniel Lang, chef du service de l'économie et du travail du Département Économie et Intérieur (DÉI), préside ce groupe d'échange. Cette collaboration avec l'économie a fait ses preuves, ce que confirme le Conseiller d'État Dieter Egli, chef du DÉI: "Le 'Dialogue économique' est extrêmement précieux. Nous informons l'économie suffisamment tôt, l'impliquons dans les consultations à l'attention de la Confédération et prenons en compte ses préoccupations". Egli

poursuit: "Il est important que cette collaboration se poursuive à l'avenir".

Les prix élevés de l'énergie ainsi que la première expérience de l'année dernière, selon laquelle la sécurité de l'approvisionnement énergétique pourrait être menacée en Suisse également, continuent de solliciter les entreprises. Le dernier échange du "Dialogue économique" a eu lieu à la mi-mars 2023. Les représentants des associations et des cantons se rencontreront à nouveau au plus tard lorsque les prévisions concernant l'approvisionnement énergétique de l'hiver 2023/2024 seront plus significatives.

### **Argovie a pris ses responsabilités en tant que canton de l'énergie**

Dans le contexte de la pénurie d'électricité et de gaz, le canton d'Argovie a assumé sa responsabilité particulière en tant que canton énergétique et a fait valoir avec succès ses compétences et son savoir-faire dans les domaines de la politique énergétique, de l'approvisionnement en énergie et des technologies énergétiques, y compris au niveau national. Par exemple, diverses propositions, remarques, demandes de modification et suggestions et ainsi de suite qu'il a présentées dans le cadre de consultations nationales ont été reprises et mises en œuvre; on peut citer entre autres la création d'un pool de groupes électrogènes de secours ou l'examen d'un commerce suisse avec des contingents.

Le canton d'Argovie a également soutenu et encouragé activement la construction d'une centrale de réserve à Birr. Le Conseil d'État tenait et tient toujours à ce que les intérêts des personnes concernées soient pris en compte sur place lors de la réalisation de ce projet très important pour la sécurité de l'approvisionnement énergétique national.

### **Informations sur la pénurie d'électricité et de gaz**

Le site [www.ag.ch/mangellage](http://www.ag.ch/mangellage) fournit des informations complètes sur la pénurie d'électricité et de gaz. On y trouve également des conseils sur les thèmes de l'économie, de l'efficacité et de la production d'énergie.

L'énergieberatungAARGAU se tient volontiers et gratuitement à votre disposition pour répondre à vos questions individuelles et vous fournir des renseignements sur ces thèmes à l'adresse e-mail [energieberatung@ag.ch](mailto:energieberatung@ag.ch) ou par téléphone: 062 835 45 40.

*Plus d'informations pour les professionnels des médias:*

*Peter Buri, porte-parole du gouvernement, chancellerie d'État  
Téléphone 079 216 29 80 (rappelle)*